



Commune de Sainte Bazeille
MAIRIE

25 avenue du Général de Gaulle
BP 18
47180 Sainte Bazeille
Tel 05 53 94 40 28
Fax 05 53 94 27 85
contact@mairie-sainte-bazeille.fr
www.mairie-sainte-bazeille.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Conseil Municipal du
lundi 16 décembre 2013

Département de Lot-et-Garonne
Arrondissement de Marmande

1/ACQUISITION LOGICIEL MICROBIB OPAC A DISTANCE (INTERNET)

Le CM décide de renouveler le contrat d'abonnement avec MICROBIB pour la maintenance de la bibliothèque, d'accepter le devis de 321€ pour l'achat du logiciel à distance.
(Supplément au contrat annuel de 30€)

Voté à l'unanimité

2/ASSISTANCE TECHNIQUE STATION D'EPURATION

Le CM décide d'accepter la convention de la société H.E.S aux conditions suivantes :

Diagnostics béton/électromécanique : 600€HT
Diagnostics armoire électrique : 600€HT
6 visites annuelles : 3000€HT

Voté à l'unanimité

3/ CHOIX ENTREPRISE CONVENTION HYDROCURAGE

Le CM retient l'offre de VEOLIA pour un montant comprenant l'entretien systématique programmé : 13 955.10€HT par an ainsi que l'option à 14600.80€(entretien lotissement)

Voté à l'unanimité

4/ TARIFS ASSAINISSEMENT 2014

Le CM fixe les différents tarifs comme suit à compter du 1^{er} Janvier 2014:

*Redevance au m³ : 0.57€le m³ (au lieu de 0.52€)

*Abonnement par foyer : 65€ (inchangé)

*Branchement immeuble, par logement T.R.E : 950€ (inchangé)

Un forfait de 35m³ minimum par personne sera appliqué par foyer raccordé au réseau quelle que soit l'origine de l'eau déversée (puits ou adduction)

Voté à l'unanimité

5/CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

Le CM approuve l'avenant du contrat Enfance-Jeunesse prenant en compte :

*L'extension d'ouverture du lieu d'accueil « les petits pas » à Marmande (4 h supplémentaires)

*L'extension capacité d'accueil ALSH Fauillet (de 58 à 100)

L'extension capacité d'accueil ALSH Sainte Bazeille (de 51 places à 70)

*Extension ouverture lieu d'accueil parents- enfants de Marmande (5h 45mn)

Voté à l'unanimité

6/AVENANT REMUNERATION DEFINITIVE MG ARCHITECTES CLAE ECOLE ELEMENTAIRE

Le CM approuve l'avant-projet définitif concernant la future salle CLAE de l'école élémentaire des Sureaux estimé à 190965€ TTC, accepte le forfait de rémunération à hauteur de 13500€ HT

7/ VALIDATION DES HORAIRES RENTREE 2014 TABLEAU

Le CM approuve cette nouvelle organisation du temps scolaire et autorise Mr le Maire à la soumettre au DASEN

Vote pour : Abstentions : 3

8 /TARIFS RACCORDEMENT DOMESTIQUE AU RESEAU D'IRRIGATION POUR 2014

Le CM décide de fixer les tarifs comme suit pour l'année 2014 :

*Forfait raccordement (jusqu'à 5 mètres du réseau existant) 450€ TTC

*Supplément forfaitaire de 60€ TTC par tranche de 10 mètres à partir du réseau existant

Voté à l'unanimité

9/TARIFS COMMUNE 2014

Le CM adopte les tarifs des régies municipales comme suit à partir du 1^{er} janvier 2014 :

Repas cantine : 2.55€ (au lieu de 2.52€)

Repas centre de loisirs : 5.73€ (au lieu de 5.61€)

Repas domicile : 8.25€ (au lieu de 8.15€)

Toutes les locations restent inchangées

Voté à l'unanimité